Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le 20/07/2026
ID : 017-200041689-20260706-CC2026_169-DE

Vals de Saintonge Communauté

République Française

Département de la Charente-Maritime

Vals de Saintonge Communauté

Conseil Communautaire du 6 juillet 2026

Objet : Crédit-bail immobilier SIE Bignay - Levée d'option d'achat - Cession

Numéro de délibération : CC2026_169

L'an deux mille vingt six, le six juillet, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 30 juin 2026, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de Mme Françoise MESNARD, Présidente de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :
Eric POISBELAUD, Frédéric BAUDOUIN, Yvette Sylvie FERRER, Stéphane CHEDOUTEAUD, Alain BILLAUD, Jean-Claude CAILLAULT, Gilles VENNER, Jean-Luc PATCINA, Gwendoline CAQUINEAU, Annie POINOT-RIVIERE, Cyrille BONNET, Eric MEHDAOUI, Christine VERNON, Pierre GABRIELLI, Loëtitia PELLIER, Guillaume BORDRON, Marie-Noëlle SURAUD, Géraldine DUPAS, Eric PENAUD, Jean ROULLIN, Jacques TROUVAT, Henri AUGER, Christelle BERNARD, Pascal SAGY, Emmanuelle CAIVEAU, Mathieu RENDU, Olivier FOUCHE, Vincent GINDRAU, Jacky RAUD, Thierry ADONIS, Michel PELLETIER, Frédéric BRUNETEAU, Gilles VIGNET, Joël WICIAK, Kévin NICOLAS, Frédéric PINSONNEAU, Daniel DARDILLAT, François ROUSSELOT, Michel FILLEUL, Clement PIOCHAUD, Ludmina DEPREZ, Patrick XICLUNA, Sylvain MARCHAL, Jean-Michel MANCEAU, Annie HILLAIRET, Frédéric MICHEAU, Corinne MIRBEAU, Pierre DENECHERE, Patrick BOUILLON, Jacques TORCHEUX, Valérie FLOCH-RUJU, Bruno POMMIER, Sylvette GEOFFROY, Dominique SEYFRIED, Gaëlle GUIBERTEAU, Corinne ETOURNEAU, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Cathy RULLAUD-MICHEL, Denis PETONNET, Frédéric EMARD, Erwan CHARLES, Annie PEROCHON, Michel LALAIZON, Sylviane DORNAT, Sylvain ALBRECHT, Christelle MARCHET, Antony MATTIUZZO, Gilles BELON, Pierre TEXIER, Didier DAUNIZEAU, Fabrice RENAUD, Julien GOURRAUD, Suzette MOREAU, Marie-José TRICHET, Patrice FOUCHER, Bastien CHAPACOU, Florence BARBE, Jean-Claude MARTEAU, Marina GALLOIS

Absents excusés ayant donné procuration :
Jeannine PASCHER donne pouvoir à Stéphane CHEDOUTEAUD
Rose-Marie NICOLAS donne pouvoir à Bruno POMMIER
Didier BOREL donne pouvoir à Gwendoline CAQUINEAU
Thierry GOUJEAUD donne pouvoir à Michel FILLEUL
Roseline GICQUEL donne pouvoir à Marie-José TRICHET
Sophie BELLEBEAU donne pouvoir à Jean-Luc PATCINA
Remi MARBOEUF donne pouvoir à Clement PIOCHAUD
Rachel DRON donne pouvoir à Sylvain MARCHAL
Jocelyne PELETTE donne pouvoir à Cathy RULLAUD-MICHEL
Laurent FLAMENT donne pouvoir à Denis PETONNET
Michel LAPORTERIE donne pouvoir à Cyril CHAPPET
Mathilde MAINGUENAUD donne pouvoir à Marylène JAUNEAU
Jacques CASTAGNET donne pouvoir à Myriam DEBARGE
Herve DE LARQUIER donne pouvoir à Sylviane DORNAT
Danielle PERTUS donne pouvoir à Frédéric MICHEAU
Sylvie BARRAUD KEROULLE donne pouvoir à Julien GOURRAUD

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le 20/07/2026
ID : 017-200041689-20260706-CC2026_169-DE

Absents :
Francine CHENU, Jean-Luc JOUVE, Cédric TRANQUARD, Bruno SOGUES, Alain CHUTEAU, François PASQUET, Laurent RIGLET, Béatrice GEAY, Bernard GOURSAUD, Jean-Jacques MENAGER, Germain HENNION, Jérôme CAILLAUD, Stéphanie GRIMAUD, Yves-François SCARINGELLA, Philippe HARMEGNIES, Dominique BERNAZEAU, Marie-France GORON, Serge BERNET, Alain INGRAND, Jean-Mary BOISNIER, Thierry BROSSARD, Gérard BIELKA, Bruno MAPAL, Thierry GIRAUD, Jérémy VAQUETA, Philippe BARRIERE, Frederic RASSE, Sylvie PERRIER, Sylvie POUILLET, Jean-Michel PIOLOT, Pascal MARTINEAU, François PINEAU, Jean-Claude GODINEAU, Francette GUICHARD, Jacques GOGUET, Philippe MERCIER, Laurent BOUILLE, Julien BLASAC, Brigitte DAVID

Secrétaire de séance :
Stéphane CHEDOUTEAUD

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud
GUIBERTEAU Cécilia
GROLEAU Karine
HOUET Patricia
REGNAULT Pierrick
GROS Véronique

Nombres de membres :
En exercice : 138
Quorum : 70
Présents : 83
Votants : 98
Pouvoirs : 16

Publication (affichage) ou notification du :

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le 20/07/2026
ID : 017-200041689-20260706-CC2026_169-DE

Crédit-bail immobilier SIE Bignay - Levée d'option d'achat - Cession

Vu qu'aux termes d'un acte reçu par Maître Bénédicte Avrard-Nastorg, notaire à Saint-Jean-d'Angély, le 26 décembre 2013, la communauté de communes du canton de Saint-Jean-d'Angély a consenti à l'association dénommée Service insertion par l'environnement - Vals de Saintonge (SIE Vals de Saintonge) un contrat de crédit-bail immobilier portant sur un ensemble immobilier situé à Bignay (17400), 1 et 3 rue du 6 Juin et 4 Grande Rue, cadastré section AB n° 351, 200, 206, 333 et 350, pour une contenance totale de 23 a 13 ca,

Considérant qu'aux termes de cet acte, il a été consenti au crédit-preneur une promesse de vente dudit bien à l'expiration du contrat de crédit-bail, moyennant l'euro symbolique, sous réserve du respect des charges, clauses et stipulations contractuelles,

Considérant que ledit contrat de crédit-bail immobilier a été conclu pour une durée de treize années, ayant commencé à courir rétroactivement au 1er août 2013 pour se terminer le 31 juillet 2026,

Considérant l'arrêté de fusion préfectoral n° 13-1133 DRCTE-B2 du 30/05/2013 entre les 7 anciennes communautés de communes du territoire, créant au 1er janvier 2014 la communauté de communes des Vals de Saintonge et la dissolution du Syndicat mixte du Pays des Vals de Saintonge avec transfert de l'ensemble des biens, droits et obligations à la communauté des Vals de Saintonge, dénommée depuis Vals de Saintonge Communauté,

Considérant l'acte de transfert du 30 janvier 2015 des biens notamment de la communauté de communes du canton de Saint-Jean-d'Angély vers la communauté de communes Vals de Saintonge Communauté,

Considérant la demande de levée d'option d'achat présentée par le crédit-preneur dans les délais prévus au contrat, en vue d'acquérir le bien objet du crédit-bail immobilier,

Considérant que le crédit-preneur a exécuté les obligations mises à sa charge au titre du contrat de crédit-bail immobilier et qu'il y a lieu, en conséquence, de constater le transfert de propriété à son profit,

Il est précisé que l'ensemble des frais inhérents à l'opération seront à la charge de l'acquéreur.

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire :

- d'accéder à la demande d'acquisition du crédit-preneur, l'association Service insertion par l'environnement – Vals de Saintonge (SIE Vals de Saintonge),
- de constater le transfert de propriété du bien objet du crédit-bail immobilier situé à Bignay, 1 et 3 rue du 6 Juin et 4 Grande Rue, cadastré section AB n° 351, 200, 206, 333 et 350, moyennant l'euro symbolique,
- d'autoriser madame la présidente à procéder à l'ensemble des écritures comptables afférentes à l'opération,
- d'autoriser madame la présidente à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération ainsi que la signature de l'acte notarié.

M. Michel Pelletier, membre du SIE ne prend pas part au vote.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 96
- Contre : 0
- Abstention : 2

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le 20/07/2026
ID : 017-200041689-20260706-CC2026_169-DE

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean-d'Angély,
Le 8 juillet 2026

Le secrétaire de séance,
Stéphane CHEDOUTEAUD

La Présidente de Vals de Saintonge Communauté,
Françoise MESNARD